

# 21-TERTIAIRE

Fin 2015, 16 établissements de crédit interviennent en Nouvelle-Calédonie, dont neuf locaux : trois sociétés de financement, deux établissements de crédit spécialisés, et quatre banques réunies au sein d'un comité local de la Fédération Bancaire Française. L'offre locale de prestations bancaires est complétée par le centre financier de Nouméa, service de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT).

En complément du système bancaire local, sept établissements de crédits situés hors de la zone d'émission de l'IEOM interviennent également régulièrement en Nouvelle-Calédonie.

Les établissements de crédits locaux dominent le marché de la collecte de dépôts et de la distribution de crédits. Parmi ces établissements, les banques constituent les principaux bailleurs de fonds dans toutes les catégories de crédit, en direction des entreprises comme des particuliers (crédits à l'investissement, à l'habitat et à la consommation).

Les sociétés de financement et établissements de crédit spécialisés, eux, concentrent leur activité sur la distribution de crédits à la consommation et sur l'octroi de crédits d'investissement, sous forme de crédit-bail notamment.

Les établissements hors zone d'émission sont quant à eux principalement présents sur le marché des crédits d'investissement pour les collectivités, et dans le financement de l'habitat pour les opérateurs sociaux.

Le secteur bancaire calédonien emploie, fin 2015, près de 1 200 personnes, auxquelles il convient d'ajouter les effectifs des services financiers de l'OPT.

Concernant le service bancaire, le nombre de guichets bancaires tend à stagner, alors que celui des automates augmente. Ce développement témoigne d'une recherche de gains de productivité en orientant la clientèle vers le libre service pour les opérations quotidiennes, mais aussi de la volonté des établissements de crédit de se concentrer sur leur rôle de conseil et d'information de la clientèle. Le développement de la carte bancaire, internationale ou privative (en majorité des cartes de retrait dédiées à l'établissement émetteur) est rapide. Elle arrive ainsi au 1<sup>er</sup> rang des moyens de paiement utilisés, devant le chèque depuis 2013.

D'autres services, proposés par les établissements de crédits locaux, se développent, tels que les services accessibles à distance (internet et téléphonie).

► **Sociétés de financement.** Elles sont trois en 2015 : *Océor Lease Nouméa*, *General Electric Money* et *Nouméa Crédit*.

► **Établissements de crédit spécialisés.** Ils sont deux en 2015 : le *Crédit Calédonien et Tahitien (CREDICAL)* et le *Crédit Agricole Mutuel*.

► **Banques.** Elles sont quatre en 2015 : *Banque Calédonienne d'Investissement (BCI)*, *Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC)*, *Banque Nationale de Paris Paribas-Nouvelle-Calédonie (BNP Paribas)* et *Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB)*. La *Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Nouvelle-Calédonie* s'ajoutait à ces établissements avant d'être absorbée, en 2010, par la BNC.

► **Centre financier de Nouméa.** Service de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), il propose outre les *Comptes-Chèques Postaux (CCP)*, des produits d'assurance de la *Caisse Nationale de Prévoyance (CNP)* et des *Produits d'épargne de la Caisse Nationale d'Épargne (CNE)*. Les services financiers de l'OPT mettent à disposition de la clientèle 42 guichets permanents.

► **OPT (Office des Postes et Télécommunications).** Voir 8.6.

► **Établissements de crédit situés hors zone d'émission.** Fin 2010, sept établissements n'étaient pas implantés en Nouvelle-Calédonie, mais y intervenaient : l'*Agence Française de Développement (AFD)*, la *Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)*, la *Banque Européenne d'Investissement (BEI)*, *Dexia* (anciennement *Crédit local de France*), la *Société de gestion des fonds de garantie d'outremer (SOGEFOM)* et la *CASDEN* banques populaires, représentée par la *SGCB* et par la *BCI*.

► **IEOM (Institut d'Émission d'Outre-Mer).** Voir 11.5.

SOURCE [1] IEOM.

## VOIR AUSSI

IEOM : [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

## 21.3 SYSTÈME BANCAIRE

### Les établissements de crédit intervenant en Nouvelle-Calédonie fin 2015 [1]

	Nombre d'établissements	Nombre de guichets	Effectifs employés localement
Établissements de crédit locaux	9	77	1 238
dont Banques FBF (a)	4	72	1 184
dont Sociétés financières	5	5	54
Établissements de crédit situés hors zone d'émission	7	///	///
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

(a) Fédération Bancaire Française.

Unité : nombre

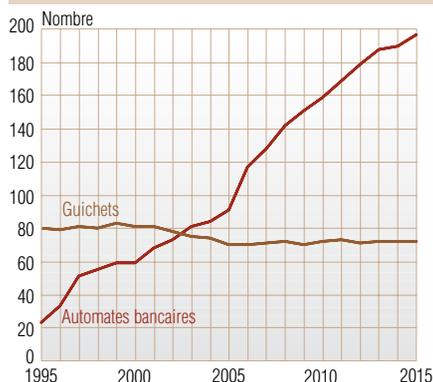
### Évolution du nombre de guichets\* et d'automates des banques locales, par province [1]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de guichets bancaires en Nouvelle-Calédonie	72	73	71	72	72	72
Province Sud	54	55	54	55	55	55
Province Nord	14	14	14	14	14	14
Province îles Loyauté	4	4	3	3	3	3
Nombre d'automates bancaires en Nouvelle-Calédonie	159	169	179	188	190	197
Province Sud	137	146	153	160	162	166
Province Nord	17	18	19	21	21	24
Province îles Loyauté	5	5	7	7	7	7

\* Guichets permanents et périodiques des Banques FBF et de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Nouvelle-Calédonie au 31 décembre (non compris l'OPT).

Unité : nombre

### Évolution du nombre de guichets\* et d'automates bancaires [1]



\* Guichets permanents et périodiques des Banques FBF et de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Nouvelle-Calédonie au 31 décembre (non compris l'OPT).

### Nombre de comptes bancaires par habitant [1]

	2011	2012	2013	2014	2015
Comptes ordinaires créditeurs	0,77	0,79	0,80	0,80	0,81
Comptes d'épargne à régime spécial	1,05	1,07	1,08	1,06	1,04
dont : comptes sur livrets	1,02	1,04	1,05	1,02	1,01
Comptes créditeurs à terme	0,04	0,04	0,05	0,04	0,04
<b>Ensemble des comptes à la clientèle</b>	<b>1,86</b>	<b>1,90</b>	<b>1,93</b>	<b>1,89</b>	<b>1,89</b>

Unité : nombre

### Nombre de paiements effectués par moyen de paiement [1]

	2011	2012	2013	2014	2015
Chèques (millions)	12,6	12,4	11,9	10,8	9,5
Nombre de chèques émis par habitant	49,9	48,6	46,4	44,4	34,6
Cartes bancaires (millions)	9,4	10,8	12,0	13,7	16,3
Nombre de cartes bancaires par habitant	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0
Virements (millions)	4,2	4,3	4,5	4,8	5
Autres valeurs (millions) (a)	3,8	4,0	4,4	4,6	4,8
<b>Ensemble des valeurs (millions)</b>	<b>29,9</b>	<b>31,5</b>	<b>32,8</b>	<b>33,9</b>	<b>35,6</b>

(a) Les autres valeurs comprennent les effets, les prélèvements et les titres interbancaires de paiement.

Unité : nombre, sauf indication contraire

### Détention de cartes bancaires [1]

	2011	2012	2013	2014	2015
Cartes internationales	111 667	115 773	123 025	133 115	141 460
Cartes privées	111 909	123 331	128 059	133 632	136 702
dont : cartes Jade	41 917	45 508	47 739	50 812	53 030
<b>Total des cartes bancaires</b>	<b>223 576</b>	<b>239 104</b>	<b>251 084</b>	<b>266 647</b>	<b>278 162</b>

Unité : nombre